

Informations ERJJ: le 29 octobre 2006

RAPPEL...

Destinataires :

Présidents de Ligue,
Responsables ETR
Chargés de missions nationaux
Instructeurs régionaux et inter régionaux
d'arbitrage : pour application
Responsables de l'ERJJ : informations aux intéressés

Paris, le 20 Octobre 2006

Objet : directive technique nationale concernant l'organisation et l'arbitrage des compétitions pour les benjamins et les minimes.

Madame, Monsieur,

Depuis 2 saisons, la Direction Technique Nationale et la Commission Nationale d'Arbitrage travaillent sur l'évolution des règles et l'organisation des compétitions pour les benjamins et les minimes.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté fédérale d'améliorer nos organisations pour permettre à nos jeunes de pratiquer un judo de qualité. La qualité et la sécurité de la pratique reste l'un des meilleurs gage de la fidélisation des pratiquants.

Rappelons donc nos 2 objectifs :

- Sécuriser la pratique des jeunes judokas
- Favoriser la construction d'un judo ouvert, dynamique et complet sur le long terme.

La saison dernière nous avons fait évoluer les règles concernant la catégorie des benjamins.

Pour cette saison nous vous demandons de faire combattre les Minimes au niveau interrégional selon le règlement expérimental proposé page 42 des textes officiels 2006 / 2007 :

- Pour cette saison 2006 / 2007 nous souhaiterons que les minimes adoptent une garde fondamentale, telle que décrit à la page 42 des textes officiels, Nota 1 – a) saisies : « Le combat débute à distance. Les 2 judokas doivent construire une saisie à 2 mains : col et manche. Les saisies sur la partie haute du col, sans dépasser le milieu de la nuque du partenaire (col ou revers tenu obligatoirement) sont autorisés. Il est toutefois interdit d'entourer le cou avec l'avant bras, qu'il y ait action de serrer ou non. Les saisies dans le dos (hors revers) ou à la ceinture sont interdites. Les saisies en attaque en dessous de la ceinture (type ramassement de jambe) sont strictement interdites ».

.../...

- Pour les techniques et les situations qui nécessitent de changer la position d'une main (O Goshi ; Ippon Seoi Nage) c'est la règle des 3 secondes comme en benjamin qui doit être appliquée.
Voir page 42 des textes officiels, Nota 2 – Formes Techniques.

Il faut préciser à chaque occasion qu'il est bien permis d'attaquer un mouvement à gauche en tenant une garde à droite et inversement.

Quelle que soit la situation nous demandons aux arbitres d'adopter une attitude préventive dans le sens d'un arbitrage éducatif !

Très important :

L'expérience de la première année avec les benjamins montre qu'il est possible d'améliorer le déroulement des compétitions pour les jeunes en prenant mieux en compte certains facteurs :

- ⇒ En organisant une réunion d'information entre les professeurs, les arbitres, les organisateurs au début (ou à la veille) de la manifestation.
- ⇒ En demandant à un responsable de l'arbitrage de présenter aux jeunes combattants les nouvelles règles (sur les saisies) à l'issue d'un échauffement collectif.
- ⇒ En informant les parents et le public, en lisant le texte de la commission éthique et tradition (document joint).
- ⇒ En demandant aux professeurs de judo et aux responsables du « fair play » de participer à l'effort de régulation et de modération de l'ambiance et de l'environnement (notamment pour le coaching).
- ⇒ En demandant aux arbitres d'adopter une attitude éducative et formatrice. Ils pourront arrêter le combat s'ils sentent qu'une action ou une tentative pourrait être dangereuse (mauvaise position de garde, emboîtement des corps, attitude excessivement agressive, etc). Ils pourront donner une explication verbale aux jeunes judokas afin de les encourager à pratiquer un bon judo.

Ce travail d'élaboration des règles éducatives pour l'apprentissage de la compétition chez les jeunes va se poursuivre dans les saisons à venir.

Notre intention à terme est de parvenir en concertation avec tous les acteurs, à une meilleure cohérence en précisant la continuité des règles depuis la catégorie poussin jusqu'en cadet.

Pour ce faire, nous demandons aux cadres techniques, aux professeurs et aux arbitres, aux médecins ainsi qu'à tous les acteurs concernés, de bien vouloir noter et faire remonter toutes les informations concernant les situations de combat susceptibles de provoquer des blessures lors des combats pour ces jeunes publics.

L'amélioration dépend de la cohésion de tous les acteurs et de la circulation d'une même information à tous les niveaux.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour la réussite de cet important projet qui engage la qualité du judo de demain

Brigitte DEYDIER
Directrice Technique Nationale

Copie : Comité Directeur fédéral
Direction Technique Nationale